



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 13 novembre 2012

29. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction –
septembre 2012

Document déposé : Rapport A-34-2000 en date du 4 octobre 2012 de
M. Daniel Duranleau concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction des commis-
saires pour le mois de septembre 2012;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement numéro R2011-1 concernant
la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction des commissaires pour le mois de
septembre 2012, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

Je certifie que la présente résolution est une copie véritable
de la résolution 29 adoptée à la séance ordinaire du comité exécutif
de la Commission scolaire de Montréal du 13 novembre 2012.

M^e France Pedneault
Secrétaire générale

FP/sb



**Commission
scolaire
de Montréal**

A 34-2000

**INSTANCE
CONCERNÉE :**

Comité exécutif

TITRE :

Remboursement des dépenses de fonction (Commissaires)

UNITÉ :

Bureau de la présidence

DATE :

Le 04 octobre 2012

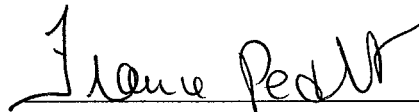
NOM DE L'AUTEUR :

Daniel Duranleau

SIGNATURE :



**SIGNATURE
SERVICE/RÉSEAU :**



M^e France Pedneault

RÉSUMÉ :

Le présent rapport vise à obtenir du comité exécutif, conformément à l'article 6. 4. 1 du Règlement 2011-1, l'autorisation de la dépense de fonction de 250.00 \$

RÈGLEMENT 2011- 1 – ARTICLE 6. 4. 1 – AUTORISATION



**Commission
scolaire
de Montréal**

Information sur les frais
de fonctions et de civilités
des commissaires
2012-2013

A 34-2000

Date	Commissaires	Type de frais *	Type de dépenses *	Description	Montant
04-oct	Commissaires	16) a) ii	18) f	2 billets - La Relance - Soirée bénéfice Jeunes et Familles	250,00 \$
					250,00 \$

* Re: Politique sur les Frais de fonctions et de civilités P 2010-1